

**Informations répondant à l'article 10\* de la réglementation SFDR, relatives aux produits financiers proposés au sein des contrats commercialisés par Cardif Retraite**

Pour y accéder, vous trouverez dans le tableau ci-dessous le lien permettant la consultation des supports proposés sur les contrats. Pour chaque support art.8 ou art.9 au sens de la réglementation SFDR, vous pourrez alors, via le lien fourni dans la colonne "SFDR Résumé", accéder aux sites des asset managers sur lesquels sont publiées ces informations. Les informations relatives au fonds en euros de Cardif Retraite sont disponibles ici : <https://www.bnpparibascardif.com/fr/responsabilite-societale-des-entreprises>

Informations relative à l'article 10\* de la réglementation SFDR, concernant les produits financiers proposés au sein des contrats commercialisés par Cardif Retraite.

Pour accéder aux informations, vous trouverez dans le tableau ci-dessous le lien permettant la consultation des supports proposés au sein des contrats. Pour chaque support article 8 ou article 9 au sens de la réglementation SFDR, vous pourrez alors, via le lien fourni dans la colonne "SFDR Résumé", accéder aux sites des gestionnaires et émetteurs sur lesquels sont publiées ces informations. Les informations relatives au fonds en euros de Cardif Retraite sont disponibles ici : <https://www.bnpparibascardif.com/fr/responsabilite-societale-des-entreprises>

\*Pour chaque produit financier "" article 8"" ou "" article 9"" au sens de SFDR, le gestionnaire ou l'émetteur met à disposition les informations suivantes sur son site internet :

- une description des caractéristiques environnementales ou sociales ou de l'objectif d'investissement durable;
- des informations sur les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'incidence des investissements durables sélectionnés pour le produit financier, y compris ses sources des données, les critères d'évaluation des actifs sous-jacents et les indicateurs pertinents en matière de durabilité utilisés pour mesurer les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'incidence globale du produit financier en matière de durabilité;
- les informations à communiquer en phase précontractuelle;
- les informations communiquées dans les rapports périodiques sur ces mêmes produits

CARDIF RETRAITE	Pour accéder à l'information SFDR Art 10 "Résumé" des supports financiers de votre contrat
<b>ERE - Epargne Retraite des Entreprises</b>	
Préférence IFC -Indemnités de fin de carrière	<a href="#">BNP Paribas Epargne &amp; Retraite Entreprises</a>
Préférence PER Obligatoire	<a href="#">BNP Paribas Epargne &amp; Retraite Entreprises</a>
<b>BCEF Retail</b>	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports RETAIL - PRIIPS (cardif.fr)</a>
BNPParibas Multiplacements (PER)	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports RETAIL - PRIIPS (cardif.fr)</a>
<b>BCEF BPF - GF</b>	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports BPF - PRIIPS (cardif.fr)</a>
BNPParibas Multiplacements Privilège (PER)	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports BPF - PRIIPS (cardif.fr)</a>
<b>Digital Courtage - CGPI</b>	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports CGPI - PRIIPS (cardif.fr)</a>
Cardif Elite Retraite (PERin)	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports CGPI - PRIIPS (cardif.fr)</a>
<b>AEP - Assurance Epargne Pension</b>	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports AEP - PRIIPS (cardif.fr)</a>
Complice Retraite	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports AEP - PRIIPS (cardif.fr)</a>
PER Panthéa	<a href="#">Documents d'informations clés (DIC) des supports AEP - PRIIPS (cardif.fr)</a>